
ENTENTE DE COLLABORATION

ENTRE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (UEM)

ET

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI (UEH)

CONSIDÉRANT l'entente-cadre existante entre l'Université de Montréal et l'Université d'État d'Haïti,

CONSIDÉRANT que les deux établissements sont unis par une communauté d'intérêts et d'objectifs dans les domaines académique, culturel et social,

CONSIDÉRANT que les universités sont précisément des institutions appelées par leur essence même, leur finalité et leurs objectifs, à établir les canaux de communication qui permettent l'échange des connaissances scientifiques et culturelles,

La Faculté de médecine de l'Université de Montréal, représentée par sa doyenne, Dre Hélène Boisjoly, la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université d'État d'Haïti, représentée par son doyen, Dr Gérard Marie Jean Claude Cadet,

Décident de collaborer formellement, dans le cadre d'un projet touchant les domaines de la psychiatrie et de la chirurgie, détaillé ci-après :

Article 1 OBJECTIFS

PSYCHIATRIE :

Renforcer le programme de formation des étudiants haïtiens du deuxième cycle d'études médicales, des internes et des résidents en service social qui sont en première ligne, par :

- La révision du cursus du cours de Psychiatrie DCEM 3 et de l'introduction du cours DCEM 2.

- La mise en place d'une rotation formative des internes en service de psychiatrie d'une durée de quinze jours.
- La révision du curriculum de résidence en psychiatrie en particulier de la part des professeurs de psychiatrie d'Haïti.

L'atteinte de ces objectifs demande un accompagnement particulier de la part des professeurs de l'UdeM pour la modification et l'adaptation du curriculum en accord avec le Département de psychiatrie de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'UEH. Cet accompagnement pourrait se traduire

Par :

- a) des formations données par des professeurs de l'UdeM en Haïti.
- b) des échanges de professeurs.
- c) des cours ou des conférences en vidéoconférence.

CHIRURGIE :

- Contribuer à la santé des patients haïtiens en leur permettant de bénéficier d'une chirurgie de haut niveau.
- Contribuer à l'amélioration de la formation chirurgicale en profitant des interventions effectuées pour enseigner les techniques chirurgicales aux collègues de l'UEH et aux résidents en formation.
- Promouvoir l'engagement social des chirurgiens et des résidents de l'UdeM.
- Contribuer à la formation des chirurgiens et résidents de l'UdeM en les exposant à des problématiques de santé moins fréquentes au Québec, en bénéficiant de l'expertise des collègues de l'UEH.

Par :

- a) des téléconférences.
- b) des activités de formation standardisées (type Advance Trauma Life Support).
- c) des ateliers d'apprentissage de techniques chirurgicales.
- d) des opérations réalisées par les chirurgiens montréalais avec leurs partenaires haïtiens pour apporter l'expertise dans les secteurs où elle est requise dans un esprit de soins offerts à la population et de transfert d'expertise par un enseignement pratique.

ANESTHÉSIOLOGIE :

Renforcer le programme de formation des étudiants haïtiens du deuxième cycle d'études médicales, des internes, des résidents en service social, ainsi que des infirmières anesthésistes.

- Contribuer à la santé des patients haïtiens en leur permettant de bénéficier d'une anesthésiologie de haut niveau.
- Contribuer à l'amélioration de la formation en anesthésiologie en profitant des interventions effectuées pour enseigner les techniques anesthésiques aux collègues de l'UEH, aux internes, aux résidents en formation et aux infirmières anesthésistes.
- Promouvoir l'engagement social des anesthésistes et des résidents de l'UdeM.

- Contribuer à la formation des anesthésistes et résidents de l'UdeM en les exposant à des problématiques de santé moins fréquentes au Québec, en bénéficiant de l'expertise des collègues de l'UEH.

Par :

- a) des téléconférences.
- b) des activités de formation standardisées (type *Neonatal Resuscitation Program* et type *SAFE Obstetric and Pediatric Classes*).
- c) des ateliers d'apprentissage de techniques anesthésiques.
- d) des soins réalisées par les anesthésistes montréalais avec leurs partenaires haïtiens pour apporter l'expertise dans les secteurs où elle est requise dans un esprit de soins offerts à la population et de transfert d'expertise par un enseignement pratique.

Article 2 COMMUNICATIONS

Les deux parties se consulteront chaque fois qu'elles l'estimeront nécessaire, en particulier afin d'évaluer le développement des actions d'enseignement et de recherche, et de dresser le bilan des actions réalisées ou en cours de réalisation.

Article 3 FINANCEMENT

Les partenaires s'engagent, pour la réalisation des activités de stage, à entreprendre des démarches appropriées auprès d'organismes susceptibles d'accorder des subventions.

Toute subvention accordée pour des activités de stage sera administrée par l'établissement qui en aura fait la demande.

Article 4 MODIFICATIONS

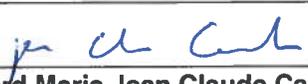
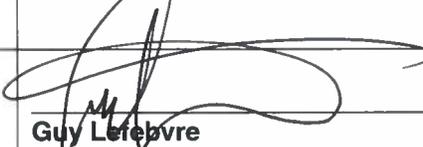
La présente entente pourra être modifiée ou bonifiée d'un commun accord à la demande d'une des parties. Les modifications seront en vigueur à la date fixée par les deux établissements.

Article 5 VIE DE L'ENTENTE

La présente entente entrera en vigueur à la date fixée lors de sa signature par les autorités et aura une existence de cinq ans. Chaque partie peut cependant proposer, par écrit et en donnant un avis de six mois à cet effet, d'amender ou de mettre fin à l'entente avant la fin prévue.

Article 6 ÉVALUATION

L'évaluation est faite pour la durée de l'accord, qui est de cinq ans. Deux méthodes d'évaluation sont envisageables, l'une annuelle et l'autre plus approfondie, à mi-parcours.

| | |
|---|---|
| <p> Dr Gérard Marie Jean Claude Cadet Doyen Faculté de Médecine et de Pharmacie Université d'État d'Haïti</p> <p>Date : <u>15 décembre 2017</u></p> | <p> Dre Hélène Boisjoly Doyenne Faculté de médecine Université de Montréal</p> <p>Date : <u>10 Octobre 2017</u></p> |
| | <p> Guy Lefebvre Vice-recteur aux relations internationales et à la francophonie Université de Montréal</p> <p>Date : <u>3 novembre 2017</u></p> |